

Au moment où survient la mort, l'être humain abandonne son corps physique, qui devient dépouille mortelle. Mais son âme et son esprit (qui sont à distinguer l'un de l'autre) perdurent et continuent à se manifester et à agir à travers d'autres « corps » : il s'agit de « corps » non perceptibles à l'observation sensorielle et de ce fait appelés « constituants » ou « corps suprasensibles » par certains investigateurs spirituels.

Détaché de son corps physique, le défunt ne peut plus voir avec ses yeux, entendre avec ses oreilles, sentir avec sa peau, etc. Par contre, s'ouvrent dorénavant à lui, **l'accès à certaines réalités** psychiques et spirituelles dont il ne soupçonnait pas, le plus souvent, l'existence auparavant. Sa conscience subit une succession de métamorphoses considérables. Le défunt est notamment maintenant en mesure de **percevoir directement des pensées, sentiments et impulsions volontaires intimes** qui sont cultivées dans l'âme des êtres humains qui s'approchent de sa dépouille, notamment. Ce qui est habituellement inaccessible, à savoir le contenu intime de la vie de l'âme d'autrui, devient une réalité aussi clairement perceptible pour les défunts que ne le sont la mer, la montagne, les fleurs et le chant des oiseaux pour les « vivants ».

Sauf exception, pendant une période qui dure entre **deux à trois jours** après le décès, l'esprit du défunt **se tient à proximité de son corps physique**, flottant pour ainsi dire au dessus de sa dépouille, vivant et agissant au cœur de ses « corps suprasensibles ». Ce n'est qu'au terme de cette période, qu'un des constituants suprasensibles inférieurs de l'être humain, appelé « corps des forces de vie », « corps des forces formatrices » ou encore aussi « corps éthérique », se sépare à son tour des constituants suprasensibles supérieurs.

Lorsque cet événement se produit, la conscience humaine subit de nouvelles métamorphoses considérables, et l'âme humaine s'éloigne en règle générale de la dépouille terrestre qu'elle laisse derrière elle. Elle entreprend alors une pérégrination dans des mondes supérieurs.

Veiller les morts (qui sont en réalité bien vivants ! ), au moment où ils quittent l'existence terrestre et abordent de tous nouveaux rivages, tout en étant encore très proches pendant deux à trois jours de leur corps physique (leur dépouille), **c'est les accompagner par la chaleur de notre présence, de nos pensées, sentiments et attitudes aimants et bienveillants, qu'ils perçoivent intensément**, bien plus intensément qu'à l'époque où ils vivaient dans leur corps physique.

Une veille effectuée avec une **conscience** et une **attitude** appropriées, est source de réconfort, de forces et de chaleur, pour nos défunts, alors qu'ils sont confrontés à des métamorphoses de leur existence si radicales !